



FORMATION INITIALE - Formateur de Sauveteurs Secouristes du Travail

Dernière mise à jour le 04 août 2026

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La Formation de Formateur SST permet aux futurs formateurs de :

- ❖ Assurer la formation initiale, le maintien et l'actualisation des compétences et le suivi des SST dans le respect des exigences du présent document de référence ;
- ❖ Développer, au travers de la formation qu'il assure, les thèmes relatifs à la prévention des risques professionnels, rendant les SST plus conscients des causes de l'accident, plus motivés à faire progresser la prévention dans l'entreprise ;
- ❖ Adapter, le cas échéant, une partie de la formation aux risques spécifiques de(s) l'établissement(s) ou du(des) métier(s), en association avec le médecin du travail.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- ❖ Être capable de démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise
- ❖ Être capable de maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST
- ❖ Être capable de concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST

PUBLIC CONCERNÉ

La formation initiale de Formateur SST s'adresse à toute personne désireuse de former un public à devenir Sauveteur Secouriste du Travail.

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUE

- ❖ Mise à disposition des documents de références INRS :
 - Document de référence SST
 - Manuel du Formateur SST
 - Guide de données techniques
 - Matériel SST
- ❖ Accès à un intranet participant comportant l'ensemble des ressources nécessaires pour réaliser cette formation
- ❖ Accès au Cloud SST de l'INRS

PROFIL DU/DES FORMATEURS

Formateur de Formateurs en SST à jour de ses compétences, certifié par l'INRS.

INFORMATIONS ACCESSIBILITE

Chaque situation est étudiée au cas par cas afin de mettre en place les dispositions nécessaires pour permettre une intégration adaptée. Merci de contacter notre référent au 06 33 78 85 31 / ludovic.lemaire@pulsart-formation.com, pour nous signaler toute situation nécessitant des besoins spécifiques dès l'inscription.

Réf.	FI FOSST
Contact	0633788531 contact@pulsart-formation.com www.pulsart-formation.com

PRÉ-REQUIS

Préalablement à la formation de formateur SST, le candidat doit :

- ❖ être titulaire du certificat SST ou APS en cours de validité, délivré par une entité habilitée ;
- ❖ avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne « Acquérir des bases en prévention des risques professionnels » de l'INRS (<https://www.eformation-inrs.fr/>) ou la formation « Obtenir des compétences de base en prévention » dans les services prévention des caisses régionales de sécurité sociale (joindre la photocopie des attestations de formation lors de l'inscription).
- ❖ disposer de capacités relationnelles, d'animation et d'expression.

Il est également souhaitable qu'il sache utiliser un logiciel de traitement de texte ainsi qu'un logiciel de présentation.

MODALITES D'EVALUATION

- ❖ Evaluation Formative tout au long de la formation
- ❖ Formation théorique et pratique en alternance
- ❖ Exposé interactif animé par un FoFoSST à jour de ses compétences certifié INRS
- ❖ Ateliers d'apprentissage en sous groupes
- ❖ Animation de séquences pédagogiques
- ❖ Evaluations Certificatives conformément au document de référence INRS

Un certificat de compétences de formateur SST d'une durée de 36 mois est délivrée aux candidats ayant validé les 2 épreuves certificatives .

La continuité du certificat est conditionnée par la certification des compétences vérifiée lors d'une formation en Maintien et Actualisation des Compétences tous les 36 mois

Programme

Les compétences du formateur de sauveteurs secouristes du travail – SST se déclinent en trois grands domaines de compétences :

Domaine de compétences 1 : Démontrer l'intérêt de la formation SST pour une entreprise ;

- ❖ Justifier la formation SST pour une entreprise
 - Les avantages de la formation de SST comme réponse aux besoins d'organisation des secours de l'entreprise et l'obligation d'organiser les secours.
 - L'intégration de la formation SST dans la démarche de prévention de l'entreprise
- ❖ Répondre à la demande de formation SST de l'entreprise en tenant compte de ses spécificités
 - Analyser une demande de l'entreprise (attentes et besoins)
 - Identifier les freins et mobiliser les ressources de l'entreprise pour répondre à sa demande

Domaine de compétences 2 : Maîtriser les aspects méthodologiques et techniques de la prévention et du secours pour mettre en œuvre une formation SST ;

- ❖ S'appuyer sur le guide des données techniques pour mettre en œuvre une action de secours
 - S'appuyer sur les techniques et les conduites à tenir décrites dans le guide des données techniques conformes aux recommandations (DGSCGC, ERC, ILCOR)
 - Le GDT, outil permettant de disposer de l'ensemble des éléments de langage nécessaires pour justifier l'emploi des techniques relatives aux gestes de premiers secours
- ❖ Justifier la mise en place d'action de prévention
 - Analyser une situation de travail dangereuse
 - La place du SST comme personne ressource complémentaire à l'action des autres acteurs en charge de la prévention des risques dans l'entreprise.
 - Apprécier la pertinence des propositions d'amélioration et formuler des pistes complémentaires (suppression ou réduction du danger, identifier les moyens de protection en cas de mesures de prévention insuffisantes, les PGPs)

Domaine de compétences 3 : Concevoir, animer, évaluer et suivre une action de formation d'acteur SST ;

- ❖ Concevoir un déroulé pédagogique d'une action de formation d'acteur SST
 - Se situer en tant que formateur, en charge d'une ingénierie pédagogique
 - Mobiliser les documents spécifiques du dispositif SST (document de référence, manuel du formateur SST, Guide des données techniques, Glossaire SST)
 - Organiser une action de formation en s'appuyant sur les différents modes pédagogiques
 - Notion de découpage en séquences
 - La construction et la formalisation d'un déroulé pédagogique
 - Construire ses propres évaluations à mettre en œuvre dans l'acquisition de la compétence
- ❖ Animer une action de formation
 - Les techniques de communication orale
 - Le principe de transformation du message et perte d'informations
 - La préparation de la salle et du matériel
 - Alternance théorie/pratique dans le respect de la durée de la formation.
 - Notion de remédiation, de régulation, de dynamique de groupe.
 - La gestion des conflits, la gestion du groupe, les différentes typologies de personnalités.
- ❖ Mettre en œuvre différentes méthodes d'évaluation
 - L'importance de l'évaluation avant le passage à la séquence suivante.
 - La remédiation à l'issue de l'évaluation formative.
 - L'évaluation unique de chaque compétence
 - Le principe de la compétence acquise dans un parcours de formation global

- ❖ S'assurer de la gestion administrative de la formation dans le cadre de l'habilitation SST
 - Le principe général de cadrage de l'activité de formation SST par le processus d'habilitation.
 - Utilisation de l'outil de gestion national FORPREV
 - Suivi des sessions et des stagiaires du formateur

Modalités d'évaluation : Les compétences mentionnées ci-dessus seront évaluées de manière certificative. L'évaluateur respectera les modalités définies et utilisera obligatoirement les grilles de certification de l'INRS.

Ces grilles définissent les conditions d'acquisition des compétences à partir d'indicateurs de réussite prédéfinis.

Épreuve certificative n°1 :

À partir d'un scénario portant sur une demande de formation SST émanant d'une entreprise, le candidat rédigera une réponse argumentée (maximum 2 pages) dont le contenu, conforme au document de référence, fait apparaître :

- ❖ les avantages de la formation SST dans l'organisation des secours et la démarche de prévention de l'entreprise,
- ❖ l'identification des ressources et des freins avec les moyens mis en œuvre pour les lever,
- ❖ les modalités d'organisation pédagogique.

L'évaluation certificative portera sur la qualité et la pertinence du contenu du document remis par le candidat.

Épreuve certificative n°2 :

À partir d'un thème de séquence tiré au sort, le candidat préparera le déroulé pédagogique d'une séquence d'animation qu'il remettra à l'évaluateur.

A l'issue du temps de préparation, il animera sa séquence de formation devant l'ensemble du groupe jouant le rôle de stagiaires SST.

La mise en situation n'inclura pas la séquence d'évaluation y afférente.

Au cours d'un entretien final, l'évaluateur demandera au candidat de justifier ses choix technico-pédagogiques.



Satisfaction Clients

98 %



Modalités

- Formation 100% présentiel réparties sur 2 semaines non consécutives, sans travail intersession
- Au cours de la formation, l'enseignement est réparti entre de la théorie (40%) et de la pratique (60%). La formation est encadrée par un formateur de formateurs SST certifié par l'INRS.



Effectif par session

5 à 10 participants



Durée

8 jours sur 56,00 heure(s)